

CAISSARGUES POUR TOUS

VIDE GRENIERS

Dimanche 06 AVRIL 2025 – de 8 h à 16 h

Informations et inscription sur
www.caissarguespourtous.com/activites.php

RÈGLEMENT A LIRE ATTENTIVEMENT ET A CONSERVER.

Article 1 : L'Association Caissargues Pour Tous organise chaque année un vide-greniers ouvert au public de 8 h à 16 h qui se tiendra au cœur du village de Caissargues (Gard).

Article 2 : Cette manifestation est ouverte à toute personne majeure désirant vendre des objets personnels et usagés. Pour participer, il est nécessaire de remplir un bulletin d'inscription avec téléphone ou mail et d'y joindre la photocopie recto/verso de la pièce d'identité. Tout bulletin incomplètement rempli sera retourné. Par cette démarche l'Exposant certifie être en règle avec la législation en vigueur concernant la vente au déballage.

Article 3 : Les inscriptions seront enregistrées par C.P.T dans l'ordre chronologique de leur réception et sont limitées en nombre.

Article 4 : Le montant de la participation est fixé, pour un emplacement de 5 x 4 m à 12,00 € (DOUZE EUROS) (avec voiture), trois emplacements au maximum. Aucune inscription ne sera prise en compte si elle n'est pas accompagnée de son règlement par chèque bancaire. (Nota : les chèques ne seront mis à l'encaissement qu'à partir du lendemain de la manifestation.)

Les adhérents de l'Association CAISSARGUES POUR TOUS à jour de leur cotisation bénéficieront d'UN emplacement gratuit sous réserve de l'occuper personnellement. Les emplacements supplémentaires (2) sont au tarif 12,00 € l'unité.

Article 5 : Les annulations ne pourront être acceptées que par écrit et ce jusqu'à 10 jours avant la manifestation. Passé cette date les annulations et absences ne seront pas remboursées.

Article 6 : Les exposants pourront s'installer à partir de 6 h 30. Des placiers indiqueront aux exposants où s'installer. Il est interdit de changer la disposition des emplacements.

Les exposants qui souhaitent être ensembles doivent impérativement arriver ensembles.

Un exposant ne pourra pas ressortir son véhicule pour un second chargement.

Article 7 : L'Organisateur ne fournira ni table ni chaise.

Article 8 : Les emplacements non occupés à 8 h ne seront plus réservés et pourront être attribués à d'autres exposants.

Article 9 : Les objets neufs ainsi que les produits alimentaires ne sont pas autorisés à la vente lors de cette manifestation.

Article 10 : L'Organisateur ne pourra être tenu pour responsable à l'égard des Exposants, notamment dans les cas de perte, de vol ou de casse des divers objets proposés à la vente, ainsi que du matériel servant à l'exposition.

Article 11 : L'Organisateur ne pourra être tenu pour responsable vis-à-vis des acheteurs des objets vendus, la responsabilité en revenant aux seuls Exposants.

Article 12 : L'Organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation. Dans ce cas exceptionnel les Exposants seront remboursés dans les meilleurs délais.

Article 13 : Toute personne ne respectant pas le présent règlement sera priée de quitter le lieu d'exposition sur le champ, sans pouvoir prétendre à un remboursement total ou partiel de sa réservation.

Article 14 : Le renvoi du bulletin d'inscription signé ou le fait d'entrer sur les lieux de la manifestation entraîne l'acceptation du présent règlement.

Informations et contact .. www.caissarguespourtous.com,

par courrier, fiche d'inscription ci-dessous.

à retourner avant le 04 AVRIL 2025

par courrier au : 10 rue des Aigrettes - 30132 CAISSARGUES

par courriel : cpt-contact@caissarguespourtous.com

Je soussigné (e) :

* NOM : * PRÉNOM

* Adresse :

* Code Postal * Ville * Tél :

Adresse Email :

(Joindre la photocopie d'une pièce d'identité)

Je déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant,
- Ne proposer à la vente que des objets personnels usagés (Art. L 310-2 du Code du Commerce),
- Ma non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Art. R321-9 du Code Pénal).
-

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter.

☐ Je réserve emplacement(s) (3 maxi) au prix unitaire de 12,00 €, soit €.

☐ Je suis adhérent à jour de ma cotisation, je bénéficie d'UN (1) emplacement gratuit.

Je réserve emplacement(s) supplémentaire(s) (2 maxi) à 12,00 €, soit €.

* Ci-joint mon règlement par chèque libellé à l'ordre de CAISSARGUES POUR TOUS
(Validation de la réservation par réception du règlement)

d'un montant de €.

Fait à le Signature*

* Mention obligatoire